

Compte-rendu du conseil d'administration de mardi 31 août 2021

Participent : Dominique ALVADO, Florence BOURDON, Valérie FOSSARD, Jean-Claude GARÇON, Alain LANGE, Anne-Marie SABINE,

Excusés : Martine PATIN, Maurice VAN GEENHOVEN.

Invitée : Corinne PICOULEAU.

Conformément à la loi, aux obligations municipales et préfectorales, le passe-sanitaire est obligatoire et contrôlé à l'entrée de toute activité ou réunion de l'Orphéon de Bayeux pour les personnes majeures. Pour les 12-17 ans, le passe-sanitaire sera obligatoire à partir du 30 septembre.

La réunion de rentrée aura lieu vendredi 10 septembre à 20h30, si possible dans la grande salle de la Halle Saint Patrice.

Alain Lange s'occupe de la conférence de presse (Ouest France-La Manche Libre-La Renaissance Le Bessin) avant le 10 septembre.

Rentrée des Chœurs :

Organisation et programmes à définir avec les participants.

- Lundi : lundi 13 septembre (20h00-21h30).
- Mardi : mardi 14 septembre (20h30-22h30 et travail personnel entre les répétitions).

Du 15 au 20 novembre 2021 (sous réserve) : Exposition à la Halle Saint Patrice retraçant les 20 dernières années de l'Orphéon de Bayeux à l'occasion du 175^e anniversaire de l'association. (Référente : Dominique Alvado).

Projets de concerts :

- Concerts de Noël : 10-11-12 décembre 2021.
- Concerts de printemps : dimanches 15 et 22 mai 2022.
- Concerts à l'automne 2022.
- Ascension 2023 : Requiem de Fauré avec la Kantorei de Lübbecke et la Dorchester Choral Society.

- Printemps 2024 : 80^e anniversaire du Débarquement de Normandie.

Accompagnement au piano de Mélanie Ghestin le mardi et quelques répétitions du Lundi.

La convention avec la ville de Bayeux est en cours de signature, avec Alain Lange et Jean-Claude Garçon. Quelques modifications sont à prévoir (déplacement de la réserve sous l'escalier, ménage...)

Avec la présentation du passe-sanitaire, le port du masque n'est plus obligatoire pour chanter ! Gel hydroalcoolique, cahier de signatures et bombe Lysol seront utilisés.

Florence Bourdon contrôlera le passe-sanitaire pour les chœurs du Lundi et du Mardi, intervenants compris. Si nécessaire, Jean-Claude Garçon la remplacera.

Pour les ateliers vocaux et les ateliers guitare, le contrôle du passe-sanitaire est obligatoire y compris pour les intervenants.

Marie-Claire Garçon s'occupera des inscriptions avec Anne-Marie Sabine, le lundi et Dominique Alvado, le mardi. Le règlement des cotisations pourra s'effectuer au trimestre (y compris pour les ateliers).

L'Orphéon de Bayeux sera présent au forum des associations organisé par la ville au COSEC Saint Julien, samedi 04 septembre de 10h00 à 17h00. (Cette année, une seule personne par stand et passe-sanitaire obligatoire).

L'assemblée générale aura lieu à l'automne 2021 et, étant donnée la crise sanitaire, elle regroupera les années 2019-2020 et 2020-2021.